



## Secrétariat général (SG)

Genève, le 18 décembre 2021

Réf.: **CL-21/60**  
Contact: Mme Béatrice Pluchon  
Télécopie: [sg-registration@itu.int](mailto:sg-registration@itu.int)  
Courriel:

– Aux États Membres de l'UIT;  
– Aux Membres de Secteur de l'UIT

Objet: **Mise à jour concernant les réunions des Groupes de travail du Conseil et du Groupe d'experts organisées du 11 au 20 janvier 2022: retour à des réunions entièrement virtuelles**

Madame, Monsieur,

La prochaine série de réunions des Groupes de travail du Conseil et du Groupe d'experts (GTC et EG) devait avoir lieu du 11 au 20 janvier 2022 en présentiel, mais étant donné que la situation épidémiologique s'est détériorée au cours des derniers jours et que l'UIT sera fermée du 24 décembre 2021 au 3 janvier 2022, il a été décidé, en concertation avec les Conseillers dans le cadre d'une consultation informelle tenue le 10 décembre 2021 et avec les Présidents des GTC et du Groupe d'experts, de revenir à des réunions entièrement virtuelles. Je tiens à vous présenter mes sincères excuses pour le désagrément que représente cette annonce, dans la mesure où beaucoup d'entre vous ont déjà pris leurs dispositions pour assister en personne à ces réunions.

Par conséquent, le calendrier des réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC), de la consultation ouverte et des réunions du Groupe d'experts a été mis à jour comme suit:

Lundi 10 janvier	Mardi 11 janvier	Mercredi 12 janvier	Jeudi 13 janvier	Vendredi 14 janvier
	<p><a href="#">OPC Internet</a> Anglais seulement – Format virtuel (12 h 00-15 h 00)</p> <p>Toutes les parties prenantes</p> <p>Date limite de soumission des contributions: (voir la <a href="#">Résolution 1336</a> du Conseil) <b>13 décembre 2021</b></p> <p>////////////////////////////////////</p>	<p><a href="#">GTC-FHR</a> Anglais seulement – Format virtuel (12 h 00-15 h 00) (suite)</p> <p>États Membres + Membres de Secteur</p> <p>////////////////////////////////////</p>	<p><a href="#">GTC-SFP</a> avec interprétation* Format virtuel (12 h 00-15 h 00)</p> <p>États Membres (réunion également ouverte à la participation des Membres de Secteur lorsqu'il sera question du projet de plan stratégique)</p> <p>Date limite de soumission des contributions: <b>30 décembre 2021</b></p>	<p><a href="#">GTC-SFP</a> avec interprétation* Format virtuel (12 h 00-15 h 00) (suite)</p> <p>États Membres (réunion également ouverte à la participation des Membres de Secteur lorsqu'il sera question du projet de plan stratégique)</p>
	<p><a href="#">GTC-FHR</a> Anglais seulement – Format virtuel (12 h 00-15 h 00)</p> <p>États Membres + Membres de Secteur</p> <p>Date limite de soumission des contributions: <b>30 décembre 2021</b></p>	<p><a href="#">GTC-COP</a> Anglais seulement – Format virtuel (12 h 00-15 h 00)</p> <p>États Membres + Membres de Secteur + COP expert</p> <p>Date limite de soumission des contributions: <b>31 décembre 2021</b></p>		

Lundi 17 janvier	Mardi 18 janvier	Mercredi 19 janvier	Jeudi 20 janvier	Vendredi 21 janvier
<p><b><u>EG-RTI</u></b> avec interprétation* Format virtuel (12 h 00-15 h 00)</p> <p>États Membres + Membres de Secteur</p> <p>Date limite de soumission des contributions: <b>4 janvier 2022</b></p>	<p><b><u>EG-RTI</u></b> avec interprétation* Format virtuel (12 h 00-15 h 00) (suite)</p> <p>États Membres + Membres de Secteur</p> <p>////////////////////////////////////</p> <p><b><u>GTC-LANG</u></b> Anglais seulement – Format virtuel (12 h 00-15 h 00)</p> <p>États Membres uniquement</p> <p>Date limite de soumission des contributions: <b>6 janvier 2022</b></p>	<p><b><u>GTC-SMSI &amp; ODD</u></b> Anglais seulement – Format virtuel (12 h 00-13 h 30)</p> <p>États Membres + Membres de Secteur</p> <p>Date limite de soumission des contributions: <b>7 janvier 2022</b></p> <p>////////////////////////////////////</p> <p><b><u>GTC-Internet</u></b> Anglais seulement – Format virtuel (13 h 30-15 h 00)</p> <p>États Membres uniquement</p> <p>Date limite de soumission des contributions: <b>7 janvier 2022</b></p>	<p><b><u>GTC-Internet</u></b> Anglais seulement – Format virtuel (12 h 00-13 h 30) (suite)</p> <p>États Membres uniquement</p> <p>////////////////////////////////////</p> <p><b><u>GTC-SMSI &amp; ODD</u></b> Anglais seulement – Format virtuel (13 h 30-15 h 00) (suite)</p> <p>États Membres + Membres de Secteur</p>	

\* Les demandes d'interprétation se font au moment de l'inscription, au moins 4 semaines avant la réunion.

Vous trouverez en Annexe des renseignements détaillés, notamment sur l'inscription et la soumission des contributions.

Je compte sur votre participation active et sur votre bonne volonté pour faire en sorte que ces réunions virtuelles soient aussi constructives que possible.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Houlin ZHAO  
Secrétaire général

## ANNEXE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES CONCERNANT LES RÉUNIONS DES GROUPES  
DE TRAVAIL DU CONSEIL ET DU GROUPE D'EXPERTS***Inscription***

L'**inscription** continuera d'être effectuée **exclusivement en ligne, à l'adresse** <https://www.itu.int/en/council/Pages/registration.aspx>. Des informations détaillées sur les modalités d'inscription ont été publiées sur le site web. Les participants ayant déjà reçu la confirmation de leur inscription n'ont aucune démarche supplémentaire à effectuer.

Il est rappelé aux participants que toutes les réunions seront **diffusées sur le web** et pourront être suivies sur l'Internet.

***Langues de travail***

Les réunions auront lieu en anglais seulement, à l'exception de la réunion du Groupe d'experts sur le RTI et des réunions du GTC-SFP, pour laquelle des services d'interprétation seront fournis sur demande. Les demandes de services d'interprétation devraient être présentées lors de l'inscription au moins quatre semaines avant l'ouverture de la réunion.

***Ordres du jour et documents***

Les projets d'ordre du jour et les documents qui seront examinés durant les réunions des Groupes de travail du Conseil et du Groupe d'experts seront communiqués en temps utile sur les sites web respectifs de ces Groupes.

***Contributions***

Les contributions devraient être soumises le plus tôt possible, à l'adresse suivante: [contributions@itu.int](mailto:contributions@itu.int).

Conformément à la Décision 556 du Conseil, toutes les contributions devraient être soumises **au plus tard 12 jours calendaires** avant l'ouverture d'une réunion d'un Groupe de travail du Conseil qui travaille dans une seule langue sans traduction et **au plus tard 14 jours calendaires** avant l'ouverture d'une réunion dont les travaux se déroulent dans les six langues officielles de l'Union.

Etant donné que cette année, certains délais pour la présentation des contributions coïncideront avec des jours de fermeture de l'UIT (du 24 décembre 2021 au 3 janvier 2022 inclus), nous vous encourageons vivement à soumettre vos contributions le plus tôt possible, afin que la traduction et la publication des documents puissent être assurées dans les délais voulus. Les contributions reçues pendant la période de fermeture de l'UIT ne seront publiées qu'à la réouverture de l'UIT, à compter du 4 janvier.

***Politique en matière d'accès à l'information/aux documents***

Les documents soumis aux Groupes de travail du Conseil et au Groupe d'experts seront mis à disposition **conformément à la politique de l'UIT en matière d'accès à l'information et aux documents**.

---